L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 26 OCTOBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIBBY,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 26 OCTOBRE 1879.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Adieux à la Quarantaine!

Après une épidémie de cinq mois en 1878, la Nouvelle-Orléans croyait pouvoir respirer. Elle devait naturellement s'attendre à ce que la panique créée par cette terrible peste, laissât dans les esprits affolés des populations campagnardes des dispositions à s'alarmer facilement à la première alerte, mais elle avait le droit de compter sur une conduite intelligente de la part de ses autorités gouvernementales et sanitaires, en vue de la protection à accorder à son commerce, et elle a été malheureusement désappointée sous ce rapport.

Au lieu de mettre à profit les enseignements de la triste expérience de 1878, pour rectifier ses théories, calmer les appréhensions populaires et ramener les esprits à une appréciation plus saine de la situation, le bureau de santé a pris plaisir à donner lui-même le signal des folies terreurs, en faisant lancer avant le 1er mai, une proclamation qui mettait en quarantaine pour vingt jours tous les navires qui viendraient des ports situés au sud de la Nouvelle-Orléans, depuis le pôle antarctique jusqu'aux rivages américains du Golfe du Mexique.

Cette quarantaine géographique absolue, aussi insensée qu'arbitraire et illégale, a excité de telles clameurs, de si énergiques protestations que le bureau a dû la modifier sur plusieurs points essentiels et, en dernier lieu, la réduire à dix jours au lieu de vingt, mais ces modifications n'ont pas réparé le mal. La quarantaine n'en a pas moins duré six longs mois et, tandisqu'elle a plutôt provoqué qu'empêché les quarantaines intérieures contre la Nouvelle-Orléans, elle a mis à l'entrée de notre port du côté de la mer des obstacles tels que bien peu de navires ont consenti à encourir les retards et les frais qui étaient imposés à la navigation.

Devant une épidémie comme celle de 1878 qui est venue, subitement par un déplacement accidentel du climat, frapper toute une vaste section de territoire, il n'y avait qu'à s'incliner et à se résigner, avec l'espoir que le fléau ne reparaîtrait pas avant une assez longue période d'années.

Mais comment justifier, comment excuser une présomption scientifique non justifiée, condamnée au contraire par une longue expérience passée, condamnée à nouveau par les faits de 1878 et de 1879, et qui, plus impitoyable que le fléau lui-même, a, sans raison, sans nécessité, fermé notre port à la navigation maritime pendant six mois ? N'était-ce pas vouloir donner le coup de grâce à notre commerce agonisant, n'était-ce pas tenter d'achever l'œuvre de destruction commerciale commencée par la fièvre jaune ?

En vérité, les hommes qui ont fait cela, ont assumé une bien lourde responsabilité ! Ils ont beau invoquer le salut des existences, on leur répond qu'ils n'avaient pas le droit d'ériger leurs théories hypothétiques en loi scientifique et que ses événements ont réduit à néant leurs suppositions. Ils ne peuvent davantage pallier leur conduite en prétextant le désir qu'ils avaient de nous protéger contre les quarantaines intérieures, car ils devaient savoir — et nous le leur avions assez répété—qu'ils ne les éviteraient pas par une quarantaine extérieure, et les faits l'ont prouvé.

Enfin, la quarantaine est levée ! L'année dernière, quand l'épidémie a pris fin, il nous a fallu compter les morts. Cette année, la quarantaine levée, il va nous falloir supputer les pertes. Nous en avons déjà indiqué l'énormité en montrant les bénéfices que les ports de l'Est ont tirés de l'exportation des grains, mais il conviendrait que la communauté commerciale chargeât une commission d'hommes compétents de faire le relevé exact des pertes réelles que nous a occasionnées cette funeste quarantaine.

Il importe aussi d'organiser l'opposition et la résistance au renouvellement d'un pareil embargo maritime, car si notre port devait continuer à être fermé à la navigation pendant six mois de l'année, autant vaudrait renoncer à la lutte et abandonner la Nouvelle-Orléans. Quand on pense que notre ville est la porte d'entrée et de sortie d'une vallée sans égale dans le monde, qui compte 18 millions d'habitants, qui peut servir de grenier d'abondance au monde entier, on peut mesurer la folie criminelle de ce petit oénacle autoritaire qui a rêvé, grâce à une loi imprudemment votée et en outrepassant les pouvoirs qu'elle lui donnait, à fermer cette porte au commerce du monde.

Nous citions hier un article d'un journal de Brookhaven, Mississippi, rendant justice à la Nouvelle-Orléans et censurant les vaines terreurs répandues dans les campagnes. Voici un autre symptôme d'une réaction salutaire dans les esprits.

Le Feliciana *Sentinel* publie, dans son numéro du 18 octobre, un intéressant travail du docteur I. U. Ball, de Bayou Sara, lu devant le bureau de santé de cette petite ville et dans lequel nous remarquons les passages suivants :

D'après les meilleures autorités ajoutées à ma longue expérience de la fièvre jaune, je persiste dans la théorie que la maladie a son origine dans des influences miasmatiques, développées par des causes telluriques et atmosphériques. Rattachement convaincu du caractère non contagieux de la fièvre jaune, mon respect pour la quarantaine n'a été qu'un compliment envers ceux qui étaient frappés de terreur, qui étaient incapables de résister à la panique qui a conduit sur la théorie du repos plus de victimes que la maladie elle-même.

Le fait que malgré la plus stricte application des lois de quarantaine, la fièvre jaune a fait son apparition, dans sa forme la plus destructive, doit suffire à convaincre tout esprit rédéchi que la théorie de l'importation est une fausseté et que la quarantaine est une illusion creuse et désastreuse.

Nous sommes heureux de voir un médecin éminent d'une ville de Platitéer, confirmer par sa propre expérience, l'opinion de la majorité des médecins éclairés de la Nouvelle-Orléans. Car nous n'avons pas seulement à faire réviser notre législation sur la quarantaine et à remplacer le bureau de santé actuel par des hommes ayant des vues différentes, afin d'éviter le retour d'une quarantaine extérieure irrationnelle et absolue, il nous faut encore entreprendre une croisade pour corriger les erreurs si généralement répandues dans les campagnes au sujet de l'origine et de la propagation de la fièvre jaune afin d'éviter dans l'avenir les quarantaines intérieures.

En attendant, réjouissons-nous de voir terminer le long terme de notre emprisonnement sanitaire. La quarantaine va être levée le 1er novembre, le jour des Morts. Qu'enterrons-nous sous deux. Puissent aussi être enterrés avec elle la théorie qui nous l'a imposée et le pouvoir de cette néfaste aristocratie qui a tenté de la maintenir de la Nouvelle-Orléans comme *in pace* !

Adieu quarantaine, odieux à jamais, exécrable-le, et que les derniers désinfectants du bureau de santé servent à brûler dans un feu de joie les derniers germes du système !

L'INDUSTRIE SUCRIÈRE.

Nouveau procédé de défécation.

Nous apprenons qu'on a expérimenté, il y a quelques jours, à St-Jean-Baptiste, un nouveau procédé de défécation du jus de la canne. Le résultat a été très satisfaisant, car on a obtenu une clarification supérieure qui a donné comme premier produit un sucre blanc magnifique, et le second sucre fait avec le sirop du premier a été presqu'égal à celui-ci.

Ce nouveau procédé consiste dans l'emploi de la chaux en abondance, l'excès de chaux étant ensuite éliminé sous forme de phosphate, ce qui sépare non-seulement les impuretés albuminoïdes mais encore les sels.

On nous informe également que l'on a expérimenté, sur l'habitation Terre-Haute, l'appareil de M. Steingler pour extraire le sucre de la bagasse, après le passage des cannes sous les cylindres, et que le gain obtenu dans le rendement a été de près de 40 pour cent.

De nouvelles expériences de cet appareil auront lieu pendant la saison. Elles offriront un grand intérêt pour nos planteurs sucriers qui perdent annuellement une proportion importante du sucre contenu dans leurs cannes.

Si notre industrie sucrière doit jamais être établie sur une base avantageuse et rendue indépendante des changements éventuels de tarifs, ce ne pourra être que par l'introduction d'améliorations qui réaliseront pour elle des progrès analogues à ceux qui ont été apportés à la fabrication du sucre de betteraves en France.

Nous tenons les informations qui précèdent de M. Richard McCulloch, l'éminent professeur de chimie et d'agriculture à l'Université de Baton Rouge. Il doit assister prochainement à une expérience qui aura lieu dans l'usine de M. Godberry à St-Jacques, expérience dont nous ferons connaître les résultats.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous apprenons avec plaisir que les listes d'abonnement aux représentations de grand opéra italien que doit donner la compagnie de Max Strakosch au théâtre de l'Opéra, se couvrent rapidement. On trouvera les conditions de l'abonnement dans l'annonce de M. L. Placide Canonge, agent de M. Strakosch. La compagnie se compose d'artistes ayant déjà une grande réputation ; elle est très complète sous tous les rapports. Aussi avons nous en perspective une série de brillantes soirées lyriques.

Nous engageons les personnes qui désirent s'assurer de bonnes loges ou choisir leurs places au parquet, à se faire inscrire sans retard. Les places par abonnement ne sont qu'à une piastre et demie, ce qui est très modique, eu égard aux dépenses et aux frais de déplacement d'une grande compagnie.

Il ne faut pas oublier que la réouverture de notre opéra contribuera à attirer cet hiver les visiteurs étrangers et qu'il importe à ce point de vue d'assurer le succès de l'entreprise, car ce sera de l'argent bien placé.

THÉATRE DES VARIÉTÉS OU GRAND OPÉRA-HOUSE.—Le saison théâtrale ouvrira au théâtre de la rue du Canal le Dimanche 2 novembre, par le dernier succès américain de Leonard Govers "Our Boarding-house," pièce dans laquelle l'auteur joue lui-même un rôle.

L'intelligent directeur, M. Hall, vient d'arriver ici, comme nous l'avons annoncé, il ouvrira bientôt une liste d'abonnement pour la saison d'opéra-comique français avec la compagnie de Gran, dont les principaux artistes sont Capoul, Paola Marié, Angèle, Duplan, Méaïmes, etc.

La compagnie d'opéra de Saville commencera ses représentations le 9 novembre par le dernier succès de Londres, *The Sorcerer*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—A ce soir "l'Inconnu" par M. John A. Stevens comme auteur et acteur, secondé par une bonne troupe qui compte une brillante étoile la jeune et charmante Miss Lottie Church. Le principal incident sur lequel l'intérêt de cette pièce est fondé a été trouvé par l'auteur dans un paragraphe de journal rapportant comment un homme avait perdu sa raison par une blessure reçue à la tête. Dans la construction de son drame, M. Steven a fait preuve de bon jugement et son œuvre captive le public du commencement à la fin.

C'est un drame de l'école romantique, mais écrit dans un excellent style, brillant de finesse et d'esprit, et d'un mérite littéraire du premier ordre. "l'Inconnu" a eu du succès parjout où il a été représenté : il est à croire qu'il n'en aura pas moins ici. La même troupe donnera sept soirées et deux matinées.

THÉATRE ST-CHARLES.—Nous aurons, ce soir, le plaisir de voir les fameux minstrels de Haverly, qui sont de véritables hommes de couleur exécutant des choses extraordinaires. Ils sont au nombre de 30 et n'ont pas de nègre dans leur genre. Ils sont comédiens, mimes, spécialistes, exécutants, musiciens, danseurs, chanteurs et balladistes. Parmi eux se trouve le premier ténor de couleur du monde. Il forment un orchestre à six jouant du banjo. Le spectacle se terminera par le grand festival intitulé : "Uncle Ben's Twins." Grâce à ces ministrels le vieux Drury va rajeunir de trente ans.

—L'ami Zare—J'ai froid et j'ai si peu d'argent à dépenser que j'ai peur de ne pouvoir trouver à me chausser.

—L'ami Zé—Rassure-toi car avec n'importe quelle somme on se chausse maintenant, grâce à L'ETOILE ROUGE.

On doit immédiatement faire attention à un rhume et à un mal de gorge, car ces affections négligées dégénèrent souvent en maladies de poitrine incurables. "Le Sirop aux Navets Indiens de Lapierre" est un remède agréable et procure un soulagement immédiat.

POUR LA TOUSSAINT.—Sous ce titre, la maison La Pepin & Bro., 158 rue du Canal, annonce pour la semaine prochaine des marchés exceptionnels en marchandises sèches, en articles de deuil surtout, et invite les dames à en faire leur profit. La maison Pepin & Bro. vient de recevoir un riche assortiment d'étoffes d'hiver qu'elle se propose d'écouler à des prix d'une modicité surprenante.

L'ETOILE ROUGE.—Coin Bayou et Canal.

MODES, PATRONS, ETC.—La compagnie de machines à coudre Singer, 25 rue du Canal et 615 rue des Magasins, vient de recevoir cinquante mille catalogues et journaux de modes renfermant les célèbres patrons de Butterick pour l'hiver, et offre de les distribuer gratuitement aux dames, en ville et à la campagne.

Charbon ! Charbon !!—MM. W. G. Coyle & Co., 33 Carondelet, vendent aux plus bas prix du marché leur charbon de Pittsburg, qui est de qualité supérieure, situé que du Canal de la Virginie et de l'Anthracite. MM. Coyle & Co. ont toujours en dernier stock de charbon et sont en mesure de vendre à bon marché. Voir l'annonce.

Vente de bonne heure au magasin de 5 cts., 142½ rue du Canal.

Le comble de l'économie : se chausser à L'ETOILE ROUGE.

Nous avons eu le plaisir hier, la visite du général Beauregard, qui vient de faire un voyage de trois mois dans les Etats du Nord et de l'Ouest. Le général nous dit qu'on ne peut se faire une idée de l'animation qui règne à New-York, à Chicago, à St-Louis. Jamais les affaires n'ont été plus actives. A Chicago, la [illegible] a dépassé celle [illegible] dans le monde commercial.

Le général nous est revenu avec toutes les apparences d'une santé florissante. Ses nombreux amis seront heureux comme nous de le savoir.

VISITE PROBABLE D'UN NAVIRE DE GUERRE FRANÇAIS.—Il y a bien longtemps que le port de la Nouvelle-Orléans n'a reçu la visite d'aucun steamer de guerre portant le pavillon tricolore. Il se peut que nous voyions bientôt un batiment français dans les eaux de la Mississippi, car M. le vicomte Paul D'Abzac, en réponse à une lettre écrite par lui au ministère de la Marine, a reçu la communication ci-dessous.

Les officiers français ont toujours trouvé ici un accueil sympathique, et on devrait avec plaisir l'uniforme respecté de la marine française.

Paris, le 11 septembre 1879.

Ministère de la Marine
et des Colonies.
Cabinet du Ministre.

Monsieur, en vous accusant réception de votre lettre du 25 août, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, si les circonstances et les exigences du service le permettent, j'inviterai M. le Commandant en chef de la Division navale des Antilles à faire paraître, pendant l'hivernage, un aviso à vapeur dans les eaux de la Nouvelle-Orléans.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et le Vice-Amiral, Membre du Conseil d'Amirauté, chef d'état-major, chef du cabinet.
(Signé) SAISET

A Monsieur le Consul de France
à la Nouvelle-Orléans.

ETOILE ROUGE.—On trouve actuellement dans le grand magasin de l'ETOILE ROUGE au coin des rues Canal et Baronne, des chaussures extraordinaires, entre autre la botte Fauché, le Black Crook amélioré et mainte articles provenant des plus fameuses fabriques du Nord de M. Durieu, propriétaire de l'Etoile Rouge" a visité pendant son dernier voyage. Il paraît que ces chaussures sont réellement supérieures et qu'elles procurent pleine satisfaction aux acheteurs. Elles sont élégantes, bien cousues et fort durables. Il y a encore pour les Bébés des milliers de souliers Mignons, très brillants, d'un prix presque nominal.

LA TOUSSAINT.—On vient de nous annoncer de Mme C. Oiberding qui vient de recevoir de Paris un grand assortiment de fleurs artificielles et de couronnes de perles pour ornementer des tombes. Parmi ces dernières il y a des millions de pensées, de Gloires du matin et de roses. Mme Oiberding a des croix de pierre qu'elle peut vendre à 75 sous la pièce, des paniers avec bouquets à 50 sous. Elle confectionne aussi tout ce qui se mande toute sortes d'ornements et de décorations à des bas prix pour tombes.

A 5 ET A 10 CENTS.—Pour cette fois, les ménagères n'auront pas à se plaindre ! Voilà M. H. F. Chandler qui [illegible] dans son magasin de la rue du Canal, 142 1/2, toutes sortes d'articles de ménage, et des plus utiles, à 5 et 10 cents la pièce. Seulement il faut qu'elles se pressent car il est certain que les articles dont nous parlons seront bien vite épuisés. Nous publions plus loin une annonce qui bien que courte, donne une idée de la quincaillerie que M. Chandler a mis en vente aux prix si-dessus mentionnés. Céder ainsi des marchandises, ce n'est pas les vendre, c'est les donner vraiment, et nous engageons les personnes qui tiennent maison à profiter de l'occasion qui leur est offerte de faire des emplettes d'articles de ménage à bon marché. Ces occasions ne se [illegible]. Il ne faut pas les laisser échapper.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 5 rue Carondelet.

Rien n'est plus élégant que la botte FAUCHÉ. L'ETOILE ROUGE.

Venez de bonne heure au magasin de 5 cts., 142½ rue du Canal.

—Les fêtes données à Sceaux en l'honneur de Florian, dont M. Victor Hugo a fait l'éloge en présence honorable, ont commencé hier, ainsi que nous l'avons annoncé. Cigaliers et Félibre, accompagnés de nombreux représentants de la presse parisienne, sont arrivés à Sceaux à cinq heures et demie. La municipalité les attendait à la gare, toute la population était là aussi. Le conseil municipal, en grande tenue, est venu au-devant des hôtes de la ville. Un train par un morceau d'harmonie, puis, après les présentations, les sociétés musicales s'étant groupées autour des poètes, le cortège s'est dirigé vers l'hôtel de ville.

La ville de Sceaux était brillamment pavoisée, l'hôtel de ville décoré de verdure, très élégamment.

C'est dans la grande salle du conseil municipal qu'a eu lieu la réception des poètes. La maire de Sceaux, M. Goudard, présidait. A sa droite, était prise place Mme. Aubanel et Louis Simonnet ; à sa gauche, MM. Henri de Bornier et C. Gandinet.

M. le maire a souhaité la bienvenue aux Félibres et aux Cigaliers. M. Gaston Coustenant, président des fêtes de Florian, a répondu, et, après lui, M. Aubanel, au nom des Félibres, a remercié les paroles adressées, dans l'idiome natal, à ses confrères. Puis M. Mistral a dit quelques mots : "Lorsque nous dînerons ce soir, nous causerons quelques-uns le long que M. Provençal, comme vous en [illegible] hommes [illegible] de chanter les gloires de la France."

MM. Henri de Bornier et Mendès ont également pris la parole.

A huit heures et demie, une séance littéraire et musicale réunissait tous les invités. MM. Palaprat, de l'Opéra-Comique, Arland et Prémaray en ont fait les frais. M. Louis Mistral a dit une très intéressante composition en quatrains. Hors et les Félibres.

La présidente d'honneur était Mme Mistral, la propriétaire des lauriers de la poétique, organisée par la Société des Félibres.

Voici la Toussaint ! C'est l'heure pour fortifiances d'acheter pour [illegible] aller à L'ETOILE ROUGE.

Voulez-vous des sociétés à [illegible] fashionnables à prétentions, des [illegible] Allez au magasin de 5 cts., 142½ rue du Canal.

—On annonce la mort de M. le docteur Devergie, décédé à l'âge de quatre-vingt-un ans.

M. le docteur Devergie était membre et ancien président de l'Académie de médecine, membre du conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine, ancien président de la Société de médecine légale de France, et officier de la légion d'honneur.

M. le docteur Devergie était né à Paris en 1798 ; il fut élève de Dupuytren, puis chef de clinique à l'Hôtel-Dieu. Il fut reçu docteur en 1823 et agrégé à 1835. A partir de cette époque, il prit la médecine légale. Il devint, en 1829, médecin du bureau central des hôpitaux, puis inspecteur des eaux minérales, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie, et Saint-Louis. En 1857, il fut du membre de l'Académie de médecine.

M. Devergie laissera [illegible] ouvrages dont le plus important est la *Médecine légale théorique et pratique*, publié en [illegible]

Tout le monde va à L'ETOILE ROUGE.

—On mande de Sydney aux journaux anglais que les habitants de la côte de Vanikoro viennent de trouver, au milieu des récifs de corail, des débris de la fameuse expédition de Lapérouse. Ce sont deux canons dont on pourrait même peine à saisir en faisant mater les récifs par la [illegible]

D'après les dernières informations d'Australie, c'était même là ce qu'on se proposait de faire, pour en envoyer ensuite les deux canons de Lapérouse à l'exposition de Sydney.

La maison de Philip Werlein est si bien et si favorablement connue dans tout le Sud que nous avons à peine besoin de la recommander à ceux de nos lecteurs qui peuvent avoir besoin de pianos ou d'autres instruments de musique. M. Werlein réclame pour ses pianos qui ont été fabriqués en ce pays, un mécanisme meilleur, une touche plus légère, une plus grande force de durée que les pianos importés d'Europe, et les vend à un prix bonmarché sensiblement inférieur. Chaque piano est par lui pleinement garanti et, si le piano acheté ne donne pas satisfaction, il sera changé ou l'argent sera remboursé.

Marié, le 4 octobre 1879, par le Ministre Methodiste, à la résidence du père du marié, MILTON P. DOULLUT Jr. à Mlle FRANCIS RHIMER, tous deux de cette ville.

Décédé, samedi 25 octobre, à 4 heures du matin, M. JEAN SAUVAGE, natif de Dax, France, âgé de 72 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son fils Dr R. Sauvage, et de ses gendre, B. Laplace, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 26 octobre, à 11 heures. Le convoi partira de sa résidence, encoignure Champs-Elysées et Victoire.

Décédée, samedi, à cinq heures de l'après-midi, à l'âge de 67 ans, Dame FRANÇOISE ANTOINETTE MILLET, épouse de feu [illegible] ainsi que ceux des familles Millet, Gravelet, Bidet et Gazin, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu demain après-midi à 4 heures. Le convoi partira de No 112 rue des Francais entre Craps et Amour.

Décédée samedi 25 octobre, à 6 1/2 A. M. Madame MICHAEL CANNON, native d'Irlande, âgée de 62 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses filles Mme Théodore Cannon-Buckley et Mme M. A. Quenon, et celui du Très Rév. Père Tarquino, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu dimanche 26 octobre à 3 1/2 heures P. M. Le convoi partira de l'église Ste Anne, rue St Philippe.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les officiers et membres sont par le présent invités (sans autre avis) de se réunir avec badge, à leur salle No. 78 rue Bienville (entre Dauphine et Bourbon), dimanche, à 3 1/2 P. M. précises, pour assister à l'enterrement de leur frère WILLIAM J. STEWART, âgé de 26 ans, natif de la Louisiane. Par ordre

A. L. TISBOT, Président.
H. MESSONNIER, Secrétaire.

Société d'encouragement mutuelle des Garçons Restaurateurs.

Société Cosmopolite de Philanthropique de la Nouvelle-Orléans.
Salle de leurs réunions, rue Bourbon No 72, coin Conti.

AVIS.

Les patrons qui auront besoin d'employés ou de travailleurs dans notre partie, soit permanents ou en autre concernant serveurs, bals, soirées ou autres, pourront s'adresser avec assurance au propriétaire de l'établissement tenu par

F. ROQUES.
27 oct.—1f

Bureaux de la "Louisiana Oil Company", No. 45½ rue Baronne.—L'élection annuelle de cette Compagnie, pour l'année 1880, devant avoir lieu pendant la première quinzaine de novembre prochain, les bureaux seront fermés dans les journées du 1er au 15 novembre inclusivement.

A. C. LAUDRY, Secrétaire. P. DUBLANC, Président.
25oct—8j

Pour la Toussaint
MARCHÉS EXCEPTIONNELS
EN
Articles de Deuil
CETTE SEMAINE, AU MAGASIN DE
A. Pepin & Brother
158 Rue du Canal, 158
26 oct—1f coin Baronne.

MESDAMES, MESDAMES !
50,000 Catalogues
ET
Journaux de Modes,
GENRE D'HIVER,
Célèbres Patrons de Papier
DE
E. BUTTERICK & Cie.,
Prêts à être distribués en ville ou expédiés gratuitement par la poste à toute adresse.
S'ADRESSER AU
SINGER'S MANUFACTURING COMPANY,
25 Rue du CANAL, ou
615 rue des MAGASINS.
Coin Josephine. N. O.
26oct—1f.

FÉBRIFUGE INDIEN
DU DR. CHAS. DELÉRY.
E. DELÉRY, PROPRIÉTAIRE.
BAIE ST-LOUIS, MISS.
PAUL GELPI & BRO.,
DÉPOT GÉNÉRAL,
Nº. 37 rue Bienville, Nelle-Orléans.
Se trouve également dans les principales pharmacies de la ville et dans tous les magasins de campagne.
26oct—12f

LA TOUSSAINT.
Nº 195 rue Bienville, entre les rues St. Louis et Toulouse.
Mme C. OIBERDING a reçu de Paris un grand assortiment de [illegible]
Elle a aussi [illegible]
Elle offre de nombreux modèles des plus belles Pensées à 10 cts. la douzaine.
Gloires du matin, à 3 douzaines pour 10 cts.
Roses à 25 cents la douzaine.
Belles boules Croix de Pierre, à 75 cents la pièce.
Belles Fleurs de tout genre, avec bouquet, à 50 cents la pièce.
Cercueils d'enfants, couronnes de fleurs, étoles mortuaires et à bas prix.
26 oct—1f

GRAND MAGASIN
DU SUD
de 5 et de 10 sous,
EN [illegible]
Articles [illegible]
Venez les examiner et vous serez charmé de ce que vous pouvez obtenir à si bas prix.
M. F. CHANDLER,
142 1/2 rue du Canal.

S. HUHN,
[illegible]
Le fournisseur de pouvoir un [illegible]
Canal, et qu'il est en mesure de [illegible]
dans la ville. Il a [illegible]
[illegible] Prix [illegible]
26oct—1f 142½ Canal.

Demande de Calorifère.
[illegible] CUEILLERON de [illegible]
[illegible] Canal.
26 oct—1f

BAR-GAINS
—CHEZ—
DANZIGER,

Le mois d'octobre vient de finir, et [illegible] New York, nous a permis d'obtenir à des grandes réductions un fort stock de marchandises d'automne et d'hiver que nous offrons dès à présent à des prix défiant toute concurrence. Nous avons acheté jusqu'ici.

ETOFFES A ROBES.

2 caisses Alpacas couleur à 12 1/2 cts.
120 pièces Orap Lisse pour robes à 25 cts la yarde.
2 caisses Satin pure laine à 50 cts et 62 cts.
150 pièces Cashmeres, nos double largeur à 50 et 75 cts.
50 pièces Cachemires à raies, à 45 cts.
Cashmere pure laine, de Lasky à 50 cts la yarde.
2 caisses Nouveautés merveilleux à 50 et 75 cts.
2 caisses Nouveautés cuir et brun à 90, 95, 50 et 45 cts.
1 caisse Haute nouveauté, à $1 50, $1 75 et $2.

Pour cinq minutes de flânerie, nous avons acquis deux comptoirs de soieries exceptionnelles pour robes. Ils [illegible] pour [illegible] avec vendeur un [illegible] d'étoffes pour robes à contenant 10 cts la yarde. Regardez ! ça, les [illegible] chandises [illegible] 20 et 30 cts.

Sur le second comptoir sont 300 pièces d'étoffes [illegible] à seulement 15 cts ces marchandises valent [illegible] le double de plus.

DÉPARTEMENT DE SOIERIES.

Cette semaine les plus grande bargains de la saison en Soieries, Satins et Velours en noir et autre. Nous offrons un assortiment complet des meilleures fabriques et de modernes quelques prix.

10 pièces Soie noire Faconne à $1 valant $1 35.
15 pièces Soie noire Grenit à $1 25 valant $1 50.
20 pièces [illegible]
10 pièces Soie noire de Rennet à $1 50. Bonne Soie noire à 65 cts.

Un grand assortiment de Soieries de couleur.

Soie de couleur à 75 et 85 cts.
Satin en couleur de toutes nuances.

ARTICLES DE MENAGE.

Bonnes 31 pour Nappes à 25c. valant 50 cts.
Bonnes en couleur à 90c. valant 90 cts.
1 caisse Serviettes à Huck à 5 cts la pièce.
2 caisses Essuie-mains, pur fil, à $1 à $1 50 la douz.
Rideaux Nottingham depuis 65 cts la yarde.
Dentelle Nottingham à 12 1/2c. 15, 20 et 25 cts.

COTONS CASIMIRS, KENTUCKY JEANS ET FLANELLES.

2 Caisses Coton Blanc à 5 cts.
10 Caisses Cotons Blancs à 6, 7 et 8 cts.
8 Caisses Mignon Extra et Blanc à 6, 7, 8, 10 et 12 1/2 cts.
10 Caisses Coton à Drap 10 à 17, 20 et 25 cts.
Kentucky Jeans à 10 12 1/2 et 15 cts.
Chambrays à 25, 30 et 37 cts.
5 Caisses Flanel les Blanches à 12 1/2, 15, 20, 25 et 30 cts.
Flanel e rouge à 20 et 25 cts.
Flanelle à carreaux à 30 et 35 cts.

ARTICLES DE DEUIL.

Cachemire noir, perse laine, à 45 cts.
Cachemire de Lupin, qualité sup'rieure, à 75 cts et $1.
1 caisse Cachemire noir, à 15 cts.
Alpaca noire à 12½.
Alpaca noire à 25 et 30 cts.
Alpaca brochée, à 20 cts.
Bunting noir à 12 1/2 cts.

Bas, Corsets, Chemises de tricot, Articles de fantaisie, Dentelles, Eventails, Fraises, Garnitures, Parfumerie, Chiffonnier, Sacs, Manchettes, Rubans, Bonnets, etc. etc.

GANTS DE PEAU.

GANTS DE PEAU.

Gants de Peau, 2 boutons, à $0, 75 et $1 00.
De do 3 à 4 boutons, à $0, 91 00, 01 25 et $1 50.
De do 6 boutons à $1 50 et 2 00.

Notre Magasin [illegible] en premier exposera cette semaine un superbe assortiment de corsets pour bébés en Carbonnel depuis 62 50 à $25.

NOTRE LINGERIE DE DESSOUS POUR DAMES.

Un des grands attraits du jour. La demande est telle que grande que nous avons ajouté 40 ouvrières de plus la semaine dernière de manière à pouvoir remplir les ordres en main.

ROBES CONFECTIONS POUR DAMES.

Le froid arrive. Voilà le moment des couvertures de laine. Couvrepieds en [illegible]
Un grand assortiment de Couvertes de laine.

MANTEAUX. MANTEAUX ET BOLMANS.

Nous avons reçu 500 nouveaux Manteaux et Dolmans. Fêtes, Fourrures, etc. etc.
Nos Manteau x de 33 50, valant 50, ont fait fureur. Ces Manteaux sont les plus beaux pour le prix que l'on ait vu depuis nombre d'années.
Un Manteau style Matelot de 6 à $50, est été bien choisis et sont ce qu'il y a [illegible] et donneront pleine satisfaction.

DANZIGER,
26 oct— 121 CANAL.

CHARBON ! CHARBON !
W. G. COYLE & CO.
Le meilleur charbon de Pittsburg, le Canal de la Virginie, et le meilleur Anthracite livrés dans toutes les parties de la ville. Prix très bas du marché.
BUREAU : 33 CARONDELET.
26 oct.—7f.

A VENDRE.

Deux emplacements pour tombes, dans à la grande allée du nouveau cimetière St-Louis, à la rue de l'Esplanade. S'adresser à JOS. G. ROBERT, à l'ETOILE ROUGE, coin Bayou et Canal
26oct—6f

Au Public.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à la clientèle [illegible] qu'il a repris son ancien [illegible] No 151 rue [illegible] dans une [illegible] Il espère [illegible] par un travail [illegible] et par [illegible] de la propreté, [illegible] qui lui [illegible] Il espère [illegible] de la Banque d'Epargne de la Nlle-Orléans.
17 oct—1m

BANQUE D'EPARGNE DE LA NLLE-ORLEANS.
CERTIFICATS DE DEPOTS.
Ceux qui désirent employer un montant limité de leurs dividendes de la Banque d'Epargne de la Nlle-Orléans.
BARTON & SELLERS,
Bâtiment Delassus,
Rue Carondelet et Gravier.
24 oct—4f

Grande Attraction !
Chez chez SULLIVAN & BULGER, 97 Camp, [illegible] [illegible] nelle entrée [illegible] [illegible] et des Carondelet, [illegible] [illegible] [illegible]